COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÊ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل

Bénin Burkina Faso Cap Vert Côte d'Ivoire Gambie Guinée Guinée Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Tchad Togo

Institut du Sahel

41ème session ordinaire du Comité Sahélien des Pesticides

Novembre 2017

41 éme session ordinaire du comité Sahélien des Pesticides.

L'Institut du Sahel (INSAH) organise la 41ème session ordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) du 13 au 18 novembre 2017 à Bamako.

En rappel le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel CILSS est une organisation intergouvernementale créée en 1973 au lendemain des grandes sécheresses qui ont touché la zone sahélienne de l'Afrique. Avec 9 Etats membres au départ, le CILSS compte de nos jours 13 Etats membres que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Tirant leçons des projets sous régionaux contre les ennemis des cultures réalisés dans le Sahel entre 1977 et 1990 avec notamment la libre circulation des pesticides dangereux dans le Sahel et la faiblesse dans le processus d'homologation des pesticides, les autorités des Etats membres du CILSS ont décidé de l'adoption en 1992 d'une réglementation commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides. Elle a par ailleurs crée le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour sa mise en œuvre.

Le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) est abrité par l'Institut du Sahel (INSAH) un des institut spécialisé du CILSS chargé de la coordination de la recherche. Il est logé au sein du Département Etudes et Recherches sur les Intrants Agricoles et Règlementations (DRIAR).

Depuis 1994, le CSP est fonctionnel et tient régulièrement 2 sessions par an pour l'évaluation des dossiers de demande d'homologation de pesticides pour l'ensemble des Etats membres du CILSS. Il publie à l'issue de ses sessions, des listes de pesticides autorisés ou interdits dans les Etats membres du CILSS. A ce jour, le CSP a tenu 33 sessions et reçu 2883 demandes dont 2690 ont été examinées. En 22 ans de fonctionnement, le CSP a accordé **…..**Autorisations Provisoires de Ventes, …… homologations.

A l'issue de chaque session, le CSP publie la liste des produits autorisés et actualise la liste globale des pesticides autorisés dans les Sahel. Ces outils de gestion des pesticides dans l'espace CILSS sont diffusés dans tous les Etats membres du CILSS et mise en ligne sur le site de l'Institut du Sahel au www.insah.org où ils sont accessibles. Après la session de novembre 2013, la liste globale des pesticides autorisés par le CSP compte 247 spécialités commerciales.

Le Comité Sahélien des Pesticides dispose également, d'une base de données sur les pesticides accessible à partir du site web de l'Institut du Sahel. C'est à cet effet que L'institut du Sahel (NSAH) organise la 41 éme session ordinaire du CSP du 13 au 18 novembre 2017 à Bamako.

Ils s'articuleront autour des points ci-dessous :

- ☞ examen du rapport d'activités du Secrétariat Permanent et suivi des recommandations de la 40ème session ordinaire ;
- ☞ situation du fonctionnement des Comités Nationaux de Gestion des Pesticides;
- ☞ évaluation des dossiers de demande d'homologation des pesticides ;
- ☞ divers sujets relatifs au fonctionnement du CSP, à la mise en place et à l'animation du COAHP.

Les travaux de cette 41ème session se dérouleront en deux grandes phases:

- **La session d'évaluation des demandes d'homologation**

Elle regroupera les experts des neuf (09) pays signataires de la Règlementation Commune du CILSS sur l'homologation des pesticides et les personnes ressources invitées pour l'évaluation des dossiers.

- **L'atelier d'échange sur la mise en place et l'animation du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP)**

Sous la présidence de la CEDEAO et de l'UEMOA, cet atelier regroupera des représentants des huit (08) Etats du démembrement zone humide du COAHP, pour des échanges sur la mise en place et l'animation du COAHP.

La cérémonie d'ouverture de cette **41** ème session ordinaire, se déroulera le Mardi 14 novembre 2017 à partir de 09 heures au Centre Régional pour l'Energie Solaire (CRES) à Bamako sous la présidence du Ministre de l'Agriculture du Mali, Ministre coordonnateur du CILSS. Elle connaîtra la participation de délégués des différentes institutions et partenaires du CILSS/CSP.

« Pesticides d'accord Santé et Environnement d'abord »